



Bip&Go Service Client

Echangeur de Senlis - CS 10193
60306 SENLIS CEDEX
Tél : +33 (0)9 708 08 7 6 5 (appel non surtaxé)

www.bipandgo.com

FACTURE N° SI2506-87373710
du 07/07/2025

Mois : Juin 2025

Numéro d'abonné : 076759527

M EMMANUEL PIECOURT
125 HAMEAU DE LA MADELAINE
82270 MONTPEZAT DE QUERCY

Folio 1/2

LIBELLE	QTE	BASE/TAUX	MONTANT TTC	CODE TVA
Bip&Go A la Carte				
Trajets Réseau national	21		105,60	1
Abonnement mensuel facture démat - 00001	1	1,90	1,90	1

Information

Activez la notification flux libre dans votre Espace Abonné pour prévenir la non-détection du badge sur l'A13/A14.

Dont TVA (sur les encaissements)

Répartition	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
Code 1 :	20,00 %	89,58	17,92

NET A PAYER

107,50 €

Facture émise au nom et pour le compte de

	N° TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC		N° TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
ASF	FR53572139996	83,67	16,73	100,40	REPA	FR77692051113	4,33	0,87	5,20

Date de règlement : par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE à partir du 18/07/2025 sur le compte BIC: CRLYFRPPXXX IBAN: FR9630002013140000724*****

Mandat SEPA : WL0000809343 - N° ICS Bip&Go : FR98ZZZ607600

Pénalités de retard au taux de 18% annuels

Vous retrouverez les coordonnées des sociétés d'autoroute sur le lien suivant : <https://www.bipandgo.com/conditions-generales-de-vente/>

Conformément aux articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Si les frais de recouvrement sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.



Téléchargez l'application Bip&Go
pour suivre vos consommations !